

**L'Association des PEP28
Recrute**

Dans le cadre de la création des Pôles d'Appui à la Scolarité

1 Psychologue spécialisé(e) en neuropsychologie (H/F)

en CDI à temps plein à partir du 26 novembre 2024

Contact :

Adresser **lettre de motivation et C.V** par mail à Mme TRINKS :
direction.dameaf@pep28.asso.fr

Missions :

Missions générales du PAS :

Les pôles d'appui à la scolarité font l'objet d'une mesure issue de la conférence nationale du handicap de 2023. Lieux physiques d'accueil des familles, ils concrétisent une mise en commun de compétences et de ressources existantes pour accélérer l'accessibilité de l'école et favoriser la réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Cette réponse dite de « premier niveau » a pour objectif de plus et mieux scolariser les élèves (accessibilité pédagogique, matériel pédagogique adapté, soutien pédagogique ou éducatif).

Le PAS est l'interlocuteur des familles et des enseignants, des directeurs d'école ou chefs d'établissement. Il s'appuie sur un binôme de professionnels : un enseignant spécialisé, coordonnateur du PAS, et un éducateur spécialisé.

Le PAS peut faire appel autant que de besoin à des compétences professionnelles spécifiques (issues de l'Éducation nationale, du secteur médico-social ou libéral).

Implanté en Eure-et-Loir en 2024-2025, au titre d'une préfiguration, le PAS sera progressivement généralisé pour conduire en 2026 à l'installation des 3000 PAS du territoire national.

Dans ce cadre spécifique, sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'ESSMS porteur de l'équipe médico-sociale du PAS ou son représentant par délégation, l'éducateur spécialisé du PAS agit en équipe dans le contexte d'une autorité fonctionnelle confiée au coordonnateur du PAS.

Il/elle a vocation, pour servir le projet d'adaptation de l'école et sa mise en accessibilité, à analyser les demandes, à préconiser des solutions ou à intervenir lui-même in situ chaque fois que c'est nécessaire, toujours en lien avec le coordonnateur, et au besoin, en lien avec son supérieur hiérarchique direct dans le respect des process et procédures départementales définies.

Missions spécifiques du psychologue spécialisé en neuropsychologie (H/F) du PAS :

- Il/Elle intervient dans le cadre d'une équipe mobile constituée à l'échelle d'un groupement de PAS (grappe) correspondant au territoire géographique d'un DAME, en lien avec son supérieur hiérarchique direct ou son représentant.
- Il/Elle intervient dans l'environnement scolaire de l'élève dans une perspective d'expertise du besoin, de conseils aux intervenants de l'équipe pédagogique et de mise en œuvre de soutiens à l'élève, *in situ*, si nécessaire.
- Il/Elle observe et analyse le fonctionnement de l'élève lié à la saisine (aspects psycho-affectifs et cognitifs) en réponse à la demande du binôme coordonnateur PAS / Educateur Spécialisé et avec l'accord de la famille.

- II/Elle propose et rédige une évaluation fonctionnelle et des préconisations de pistes, pour faciliter l'investissement de l'élève et l'accès aux apprentissages de l'enfant
- II/Elle préconisations d'observations ou de bilans complémentaires à la famille en fonction des éléments repérés.
- II/Elle élaboration en commun des outils d'aménagement pour faciliter la construction des repères de l'enfant et de la compréhension de son environnement et la mise en réussite scolaire au sein de l'environnement habituel
- II/Elle analyse des dossiers des élèves (bilans psychologiques EN, bilans de spécialistes...)
- II/Elle rend accessible les éléments de la psychologie du développement à la communauté éducative afin de faciliter et de soutenir la compréhension des besoins de l'élève
- II/Elle contribue à la rédaction du document repère facilitant la compréhension des besoins éducatifs particuliers de l'élève pour l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, l'élève et sa famille ("Comment m'accompagner...?")
- II/Elle propose des bilans des actions entreprises afin d'évaluer et d'objectiver la pertinence des réponses apportées et de leur adéquation effective avec les besoins observés.
- II/Elle intervient auprès de la communauté éducative pour étude de cas et analyse des pratiques : aider adopter une démarche réflexive dans son champ d'intervention (postures)
- II/Elle aide au développement de compétences individuelles et collectives dans l'accompagnement de l'élève auprès de l'ensemble de la communauté éducative intervenant auprès de l'élève et de sa famille
- II/Elle participe à l'animation de communautés de pratiques à l'échelle de la grappe du PAS et à l'échelle départementale
- II/Elle rend compte de son activité quotidienne dans la coordination du PAS, contribue à l'élaboration du rapport d'activité du PAS et alimente les différents tableaux de bords dédiés à la préfiguration et au suivi de la mise en place des PAS.

Profil :

- Master II de psychologue spécialisée en neuropsychologie
- Maîtrise de l'outil informatique demandée
- Expérience souhaitée au sein de dispositifs inclusifs
- Savoir travailler en équipe, faire preuve d'initiative, être force de proposition
- Savoir rendre-compte de son travail par la rédaction d'écrits professionnels
- Permis exigé

Conditions :

- Mobilité à l'échelle d'un groupement de PAS (grappe) correspondant au territoire géographique du DAME Antoine FAUVET (véhicule de service, ordinateur, téléphone)
- Salaire soumis à la CC 66 compris entre 3300 Euros et 4200 Euros Brut selon ancienneté
- Temps plein : 35h annualisées